

Le Progrès du Golfe

PROPRIÉTAIRES :

LA CIE DE PUBLICATION DE RIMOUSKI

IMPRIMEUR :

F.-X. LETOURNEAU

Lettre Encyclique de N. S. P. le Pape Pie X

(suite)

Nous devons faire entendre ces graves paroles et vous les adresser, à vous, Vénérables Frères, au peuple de France et au monde chrétien tout entier, pour dénoncer le fait qui vient de se produire. Assurément, profonde est Notre tristesse, comme Nous l'avons déjà dit, quand par avance Nous mesurons du regard les maux que cette loi va déchaîner sur un peuple si tendrement aimé par Nous. Et elle Nous émeut plus profondément encore la pensée des peines, des souffrances, des tribulations de tout genre qui vont vous incomber à vous aussi, Vénérables Frères, et à votre clergé tout entier. Mais, pour nous garder, au milieu de sollicitudes si accablantes, contre toute affliction excessive et contre tous les découragements, Nous avons le ressouvenir de la Providence divine, toujours si miséricordieuse, et l'espérance mille fois vérifiée que jamais Jésus-Christ n'abandonnera son Eglise, que jamais il ne la privera de son indéfectible appui. Aussi sommes-Nous bien loin d'éprouver la moindre crainte pour cette Eglise. Sa force est divine, comme son immuable stabilité : l'expérience des siècles le démontre victorieusement. Personne n'ignore en effet les calamités innombrables et plus terribles les unes que les autres qui ont fondu sur elle pendant cette longue durée : et, là où toute institution purement humaine eût dû nécessairement s'écrouler, l'Eglise a toujours puisé dans ces épreuves une force plus vigoureuse et une plus opulente fécondité. Quant aux lois de persécution dirigée contre elle, — l'histoire nous l'enseigne et dans les temps assez rapprochés encore, la France elle-même nous le prouve, — forgées par la haine, elles finissent toujours par être abrogées avec sagesse quand devient manifeste le préjudice qui découle pour les Etats. Plaise à Dieu que ceux qui, en ce moment, sont au pouvoir en France, suivent bientôt sur ce point l'exemple de ceux qui les y précédèrent ! Plaise à Dieu qu'aux applaudissements de tous les gens de bien ils ne tardent pas à rendre à la religion, source de civilisation et de prospérité pour les peuples, avec l'honneur qui lui est dû, la liberté.

En attendant, et aussi longtemps que durera une persécution oppressive, « revêtus des armes de lumière » les enfants de l'Eglise doivent agir de toutes leurs forces, pour la Vérité et pour la Justice : c'est leur devoir toujours, c'est leur devoir aujourd'hui plus que jamais. — Dans ces saintes luttes, Vénérables Frères, vous qui devez être les maîtres et les guides de toutes les autres, vous apporterez toute l'ardeur de ce zèle vigilant et infatigable, dont, de tout temps, l'épiscopat français a fourni, à sa louange, des preuves si connues de tous. Mais par-dessus tout Nous voulons car c'est une chose d'une importance extrême — que dans tous les projets que vous entreprendrez pour la dé-

fense de l'Eglise, vous vous efforciez de réaliser la plus parfaite union de cœur et de volonté. — Nous sommes fermement résolu à vous adresser en temps opportun des instructions pratiques, pour qu'elles vous soient une règle de conduite sûre au milieu des grandes difficultés de l'heure présente. Et Nous sommes certain d'avance que vous vous y conformerez très fidèlement. — Poursuivez cependant l'œuvre salutaire que vous faites : ravivez le plus possible la piété parmi les fidèles ; promouvez et vulgarisez de plus en plus l'enseignement de la doctrine chrétienne ; préservez toutes les âmes qui vous sont confiées des erreurs et des séductions qu'aujourd'hui elles rencontrent de tant de côtés : instruisez, prévenez, encouragez, consolez votre troupeau ; acquittez-vous enfin vis-à-vis de lui de tous les devoirs que vous impose votre charge pastorale. Dans cette œuvre, vous aurez sans doute comme collaborateur infatigable votre clergé. Il est riche en hommes remarquables par leur piété, leur science, leur attachement au Siège apostolique, et Nous savons qu'il est toujours prêt à se dévouer sans compter, sous votre direction, pour le triomphe de l'Eglise et pour le salut éternel du prochain. — Bien certainement aussi, les membres de ce clergé comprendront que, dans cette tourmente, ils doivent avoir au cœur les sentiments qui furent jadis ceux des apôtres et ils se réjouiront d'avoir été jugés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus : « Gaudentes quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati. » Ils revendiqueront donc vaillamment les droits et la liberté de l'Eglise, mais sans offenser personne. Bien plus, soucieux de garder la charité, comme le doivent surtout les ministres de Jésus-Christ, ils répondront à l'iniquité par la justice, aux outrages par la douceur, et aux mauvais traitements par les bienfaits.

Et maintenant, c'est à vous que Nous Nous adressons, catholiques de France ; que Notre parole vous parvienne à tous, comme un témoignage de la très tendre bienveillance avec laquelle Nous ne cessons pas d'aimer votre pays et comme un réconfort au milieu des calamités redoutables qu'il va vous falloir traverser. Vous savez le but que se sont assignés les sectes impies qui courbent vos têtes sous leur joug, car elles l'ont elles-mêmes proclamé avec une cynique audace : « décatoliser » la France. Elles veulent arracher de vos cœurs, jusqu'à la dernière racine, la foi qui a comblé vos pères de gloire, la foi qui a rendu votre patrie prospère et grande parmi les nations, la foi qui vous soutient dans l'épreuve, qui maintient la tranquillité et la paix à votre foyer et qui vous ouvre la voie vers l'éternelle félicité. C'est de toute votre âme, vous le sentez bien, qu'il vous faut défendre cette foi. Mais ne vous

prenez pas : travail et efforts seraient inutiles, si vous tentiez de repousser les assauts qu'on vous livrera, sans être fortement unis. Abandonnez donc tous les germes de désunion s'il en existait parmi vous. Et faites le nécessaire pour que, dans la pensée comme dans l'action, votre union soit aussi ferme qu'elle doit l'être parmi des hommes qui combattent pour la même cause, surtout quand cette cause est de celles au triomphe de qui chacun doit volontiers sacrifier quelque chose de ses propres opinions. — Si vous voulez, dans la limite de vos forces et comme c'est votre devoir impérieux, sauver la religion de vos ancêtres des dangers qu'elle court, il est de toute nécessité que vous déployiez, dans une large mesure, vaillance et générosité. Cette générosité, vous l'aurez Nous en sommes sûr ; et en vous montrant ainsi charitables vis-à-vis de ses ministres, vous inclinerez Dieu à se montrer de plus en plus charitable vis-à-vis de vous.

Quant à la défense de la religion, si vous voulez l'entreprendre d'une manière digne d'elle, la poursuivre sans écarts et avec efficacité, deux choses importent avant tout : vous devez d'abord vous modeler si fidèlement sur les préceptes de la loi chrétienne que vos actes et votre vie tout entière honorent la foi dont vous faites profession ; — vous devez ensuite demeurer très étroitement unis avec ceux à qui il appartient en propre de veiller ici-bas sur la religion, avec vos prêtres, avec vos évêques, et surtout avec ce Siège apostolique, qui est le pivot de la foi catholique et de tout ce qu'on peut faire en son nom. Ainsi armés pour la lutte, marchez sans crainte à la défense de l'Eglise ; mais ayez bien soin que votre confiance se fonde tout entière sur le Dieu dont vous soutiendrez la cause, et, pour qu'il vous secoure, implorez-le, sans vous lasser. — Pour Nous, aussi longtemps que vous aurez à lutter contre le danger, Nous serons de cœur et d'âme au milieu de vous ; labeurs, peines, souffrances, Nous partagerons tout avec vous ; et, adressant en même temps au Dieu, qui a fondé l'Eglise et qui la conserve, nos prières les plus humbles et les plus instantes, Nous le supplions d'abaisser sur la France un regard de miséricorde, de l'arracher aux flots déchaînés autour d'elle et de lui rendre bientôt, par l'intercession de Marie Immaculée, le calme et la paix.

Comme présage de ces bienfaits célestes et pour vous témoigner Notre prédilection toute particulière, c'est de tout cœur que Nous vous donnons Notre bénédiction apostolique, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et au peuple français tout entier.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 11 février de l'année 1906, de Notre Pontificat la troisième.

P. S. P. X.

Manufacturers Life

Puissante compagnie canadienne d'assurance sur la vie.

S. VACHON, agent - RIMOUSKI



SOUSSIONS POUR DRAGAGES

DES SOUSSIONS adressées au sousigné et portant la souscription : Soumission pour dragage, seront reçues jusqu'à mercredi, 18 d'avril 1906, inclusivement, pour les travaux de dragage requis aux endroits ci-dessous mentionnés dans la Province de Québec, durant le cours de la présente année : Rivière du Loup (en haut), Rivière Yamaska, quai Doucet, Hudson (quai), Como (quai), Rigaud (chenal), Ile aux Foins et Rigaud (chenal principal), Battures de Blanche, Rivière Mackinongé, Rivière St Maurice, Rivière Ouelle (quai), St Placide, Rivière Jésus, Rivière du Nord et Rivière de l'Assomption.

On peut se procurer les devis et formules de soumissions combinés au ministère des travaux publics à Ottawa. Les soumissions devront comprendre le remorquage des dragues et de leurs accessoires au site des travaux, aller et retour. On n'emploiera seulement que les dragues enregistrées au Canada à l'époque de la réception des soumissions. Les entrepreneurs devront être prêts à commencer les travaux dans le cours des trente jours qui suivront la date de l'avis les informant que leur soumission a été acceptée.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

FRED. GÉLINAS,

Secrétaire.

Ministère des travaux publics, Ottawa, 3 avril 1906.

N.-B.—Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

50, 2. f.

Agence des . . .

Compagnies d'Assurances Canadiennes suivantes, contre le feu :

LA MUTUELLE DE RIMOUSKI.
LA CIE MONTRÉAL-CANADA.
LA FONCIÈRE MUTUELLE, Montréal.
LA MUTUELLE DE RICHMOND-DRUMMOND

Taux les plus bas. Pour autres renseignements, l'on voudra s'adresser à

F.-J. COUTURE

COMPTABLE ET AGENT

à Rimouski.



Le secret d'obtenir le confort

DANS LA VIEILLESSE

Est de savoir conserver sa vue

Tous les vieillards se plaignent de leur mauvaise vue. On peut éviter ce grand malaise en adoptant, lorsqu'il en est temps encore de bonnes LUNETTES avec verres appropriés à chaque cas. Pour arriver à ce but, il faut de toute nécessité s'adresser à un bon opticien, et

L. Ph. MARTIN

OPTICIEN DIPLOMÉ

possède toutes les qualités requises et les instruments nécessaires pour cette fin. Il fera l'examen de la vue et se chargera de la confection des verres.

Consultation gratuite.

Toujours en stock : Les verres artificiels, dioptriques, barométriques, etc.

Avenue de l'Évêché, RIMOUSKI.

Téléphone 115 — B. P. 63

PAUL RAYMOND

Peintre-Décorateur

et Entrepreneur.

Assortiment complet de Peintures, Pinceaux, Tapisseries, Toiles à chassis, Pôles, Vitres, Miroirs, Imageries en tous genres Encadrement, une spécialité.

Coin des rues St-Jean et des Avocat

RIMOUSKI.

CARTES D'AFFAIRES

LOUIS TACHE

AVOCAT

Rue St-Jean, RIMOUSKI.

JEAN MARTIN, L.L.L.

AVOCAT

Rue St-Germain, RIMOUSKI.

I. Gagnon, L.L.B. Elz. Sasseville, L.L.L.

GAGNON & SASSEVILLE

AVOCATS

Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

Téléphone 102

L. DE G. BELZILE, L. L. B.

NOTAIRE

Bâtisse de la Cie d'Assurance, RIMOUSKI

ARGENT À PRÊTER : sur première hypothèque ; des conditions spéciales et avantageuses sont faites aux Fabriciens de paroisse et aux Communautés religieuses.

HON. A. TESSIER, C.N.,

H. R. FISET

Min. de l'Agriculture.

AVO. TESSIER, JR

TESSIER, FISET & TESSIER

AVOCATS

Rue des Avocats - RIMOUSKI.

R. A. DRAPEAU

AVOCAT

Rue des Avocats - RIMOUSKI.

CHARLES D'ANJOU, L.L.L.

NOTAIRE

Avenue de l'Évêché - Rimouski

Téléphone 63.

Dr Edgar Couillard

ancien Interne à l'Hôtel Dieu de Québec.

Spécialité :

Chirurgie générale, Gynécologie.

Bureaux : rue St-Germain, Rimouski (résidence de feu Théo. Couillard marchand)

J. C. GAUVREAU

CHEF DE POLICE DE LA VILLE DE RIMOUSKI

DETECTIVE PRIVÉ

Rue des Avocats, RIMOUSKI.

Téléphones Bureau : N° 38.

Rés. privée : N° 6.



Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non réservée, peut être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située, ou, si le homesteader le désire, il peut, sur demande au ministre de l'Intérieur, Ottawa, au Commissaire d'Immigration, Winnipeg, ou à l'agent local, être autorisé à faire faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage, de la terre inscrite, la condition de résidence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY.

Sous ministre de l'Intérieur.

28 août.—Cm.

À VENDRE

GALERIE DES PRÊTRES DU DIOCESE DE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI, par le Rev. E. P. Chouinard, curé de Saint-Paul de la Croix, comté de Témiscouata P. Q.

Encore quelques volumes. Prix \$1.00 rancé. S'adresser à l'auteur.

Le Progrès du Golfe

JOURNAL HEBDOMADAIRE
publié tous les vendredis à Rimouski.

ABONNEMENT
\$1.00 par année, payable d'avance, ou si on le désire, par versements de 25 ou 50 centins.

Tarif des Annonces
1^{re} insertion, la ligne..... 10 centins.
Insertions subséquentes..... 5 "
Naissances, mariages et décès... 25 "

Vendredi, 6 avril 1906.

Parlement Fédéral

OBSERVANCE DU DIMANCHE

Le ministre de la Justice a proposé la 2^{ème} lecture de son bill concernant la loi du dimanche. M. Fitzpatrick accompagna sa motion de quelques remarques, disant que la plupart de ceux qui critiquent ce bill ne l'ont pas lu. Il n'est guère question de l'observance religieuse du dimanche dans ce bill; mais le but est simplement d'assurer aux chrétiens un jour de repos par semaine, et d'empêcher la transaction d'affaires ce jour-là. Il n'est pas non plus question de restreindre les amusements légitimes, mais de mettre fin à l'exploitation du public le dimanche. Le projet n'affecte pas la circulation des bateaux de l'île Sainte-Hélène, de l'île d'Orléans ni de l'île Toronto, ni les services du public pour transporter les citoyens vers les parcs publics et le grand air. Il n'affecte pas non plus le jeu de crosse, de golf ou autres le dimanche, pourvu que ce ne soit pas dans but de spéculation. Le projet devra être soumis à un comité spécial afin d'être amendé de façon à permettre aux notaires de la province de Québec de faire des actes le dimanche, ce qui les mettra sur le même pied que les médecins et les pharmaciens. D'autres amendements seront faits pour permettre l'achat des grains le dimanche.

Colonisation et Sport

Pendant ces dernières années, à plusieurs reprises, nous avons entendu dire, à tort ou à raison, que, dans certains endroits, le commerce de bois faisait tort à la colonisation. Nous avons alors constaté avec plaisir qu'il y avait presque unanimité pour demander que la colonisation domine partout où elle peut se faire avec avantage, que des restrictions soient apportées au dit commerce là où il pourrait faire tort à cette dernière, et nous avons vu le gouvernement s'enquérir de la situation, et s'efforcer d'y apporter remède. Et pourtant dans un pays comme le nôtre, le commerce de bois est une branche très importante; dans le passé il a fait beaucoup de bien, et il est appelé à en faire encore beaucoup.

Mais voilà que la colonisation se trouverait en face d'un ennemi réel, qui n'a certainement pas l'importance du commerce de bois, et qui s'attaquerait aussi à ce dernier.

Une correspondance publiée dans notre dernier numéro nous dit: le sport nuit à la colonisation, même l'empêche! Le sport vient entraver le commerce de bois! Voilà le résumé de la correspondance que nous avons reproduite. Nous n'hésitons pas à le dire: la position doit être étudiée sans délai, et si mal il y a, remède doit être apporté.

Voyons les faits. La partie est du comté de Matane est traversée par la rivière Matapédia riche en saumon et autres poissons. Depuis nombre d'années cette rivière a été tenue sous bail par des capitalistes américains.

ques temps; mais la colonisation est entrée en lice! La même rivière est bordée de terres riches et fertiles; les colons se sont emparés de ces terres et là où, il y a 30 ans, on ne voyait que bois debout, se trouvent aujourd'hui de grandes paroisses, entr'autres la belle paroisse de Causapsal.

Or le sport, la pêche au saumon, gêne les braves colons de Causapsal. Nous le savions déjà, la correspondance précitée nous le répète. Les locataires de la rivière Matapédia empêchent les dits colons d'avoir un moulin à farine pour y moudre leur grain, et ces derniers sont obligés de transporter ce grain tantôt de Sayabec, distance de 28 milles, tantôt à l'île-Verte, distance de 125 milles, et enfin même à Petit Rocher N. B., distance de 99 milles. De plus les mêmes locataires veulent entraver le commerce de bois sur la rivière Matapédia, en empêchant la construction d'estacades, etc.

Il suffit de mentionner un semblable état de choses pour démontrer que sans délai remède doit être apporté. Les sportmen, en vertu des baux qu'ils détiennent, ont les droits qu'ils veulent exercer ou ne les ont pas. S'ils les ont, ils les ont obtenus du gouvernement qui leur a consenti ces baux, et nous n'hésitons pas à dire que, sur demande des intéressés soutenus par leur député, le gouvernement doit voir à résilier ces baux, ou les modifier de manière que la colonisation et le commerce de bois ne soient nullement entravés. Si les porteurs de baux ne possèdent point les droits qu'ils invoquent, le gouvernement doit encore ramener ces derniers à la raison, prendre la défense du colon, du marchand de bois contre le sportman, du pauvre contre le millionnaire. Nous avons constaté que le gouvernement, plusieurs fois, a fait profession d'être disposé à aider le colon, et nous espérons qu'en face de la situation qui lui est peinte, il n'hésitera pas un instant, et qu'il verra immédiatement à ce que justice soit rendue.

Les capitalistes américains qui viennent s'amuser au milieu de nous, connaissent trop bien la valeur de ces mots: «Business before pleasure.» les mettent en pratique trop fidèlement lorsqu'ils sont chez eux, pour être surpris de notre conduite s'ils nous voient demander que ces mêmes mots servent de direction chez nous. Nous serions heureux de voir la colonisation, le commerce de bois et le sport marcher ensemble et d'accord, mais si nécessairement le dernier entrave ou gêne le moins le moins les deux premiers, avec fermeté nous disons: les affaires d'abord, le plaisir ensuite, respectons les droits de la colonisation, du commerce, sacrifions le sport.

PROMOTION

Nous trouvons dans le Star de Montréal l'entrefilet suivant:

A une réunion du bureau de direction de la banque d'épargne de la cité et du district de Montréal, tenue le 26 mars dernier l'hon. J.A. Oumet a été élu vice-président à la place de feu Mr. R. Bellemare, et la vacance créée dans le bureau de direction a été remplie par l'élection de Mr. Nowlan de Lisle.

L'hon. juge Oumet est directeur de cette institution depuis 1879 et M. de Lisle représente la succession de feu A.M. de Lisle, l'un des fondateurs de cette banque en 1846. Tous deux sont de forts actionnaires. Nos félicitations à M. de Lisle si avantageusement connu parmi nous.

CONFERENCE

LA TRAITE DE L'EAU DE VIE avec les sauvages du Canada sous le régime français.

Intéressante question savamment étudiée, dans une conférence, donnée sous les auspices de la Société des Artisans Canadiens Français, par M. le Chanoine Sylvain, au palais de de justice, dimanche dernier.

L'annonce en avait été faite par "Le Progrès", et au prône, par M. le Curé. Le sujet et le Conférencier avaient attiré un auditoire nombreux et choisi: il n'a pas été déçu.

Parcourir la Nouvelle-France depuis Champlain jusqu'à la conquête; voir l'illustre Monseigneur de Laval, ses successeurs, les Gouverneurs et les Intendants, amis de la morale et de la civilisation, aux prises avec la rapacité des amants du gain, peu soucieux des intérêts matériels de la Colonie et encore moins du salut des âmes; reconnaître les manifestations éclatantes de la vengeance et de la miséricorde de Dieu, durant cette longue époque; tel fut le thème complexe développé par le distingué Conférencier.

Données exactes de l'histoire, portraits peints sur le vif, caractères bien définis des hommes, descriptions pittoresques des lieux, appréciations justes des événements, réflexions philosophiques pleines d'apropos, énoncé de principes bons pour tous les temps, style tempéré, coulant de source et toujours soutenu: telles sont, nous semble-t-il, les caractéristiques de cette étude approfondie.

Nous espérons bien la voir publier par le Progrès, afin d'en faire bénéficier nos familles et nos amis qui n'ont pas eu l'avantage de l'entendre.

Nos félicitations seraient superflues, mais nos remerciements ne sauraient être refusés.

BAPTISTE.

Au cours de cette Conférence il a aussi été permis aux auditeurs de jouir de la superbe musique rendue avec grande perfection par un des nouveaux gramophones dont M. H. G. Lepage, marchand de cette ville, a l'agence.

— On nous informe que l'Honorable Procureur Général de Québec vient de notifier les conseils municipaux de Matane village et paroisse que les règlements par eux passés, accordant un bonus à la Cie du chemin de fer de Matane, ne peuvent être soumis au Lieutenant Gouverneur pour approbation, attendu qu'ils ne contiennent pas les dispositions nécessaires pour cette fin.

OBITUAIRE

— Nous apprenons avec regret le décès des personnes suivantes: Madame Prudent Têtu, née Couture, décédée à Montmagny, à l'âge 91 ans, Madame Têtu était la mère Madame J. B. Martin de St-Fabien, et grand mère de notre concitoyen M. L. P. Martin, opticien. Elle était aussi la soeur de feu F. X. Couture, en son vivant de cette ville.

— Madame McLean, belle mère de M. M. Beaudet, décédée à Pointe-aux-Pères.

— Monsieur Pierre (Petit) Bélanger, décédé à Valleyfield.

— Monsieur Alfred Voyer, décédé à Fall River.

— M. Eug. McKenna, conducteur sur l'I. C. R., décédé à Québec.

— M. Pike bien connu ici, décédé à New-York.

Nos sincères condoléances.

A VENDRE

RESIDENCE PRIVEE, sur la rue St-Germain, à Rimouski, améliorations modernes, terrain racheté de 100 x 70 pieds. Pour conditions s'adresser au Notaire BELZILE, Rimouski. 49 4-f

Les deux lots de ville No. 32 et 33 de St-Germain de Rimouski. S'adresser à la boîte No. 33 du bureau de poste de New-Carlisle, P.Q. 49 4-f

La jeunesse ouvrière

Déjà l'hiver s'enfuit avec sa froide bise et le printemps nous ramène le gai soleil et les brises embaumées.

Comme les oiseaux que le beau temps fait revenir pour égayer nos bosquets depuis si longtemps muets et silencieux, une foule de jeunes gens vont venir animer nos villes et nos villages. Comme nos gais chanteurs, la jeunesse ouvrière ne demeure qu'aux lieux les plus propices pour gagner sa subsistance.

J'aime cette jeunesse! Quoiqu'elle ne soit pas aussi digne d'admiration que celle qui se courbe sur les sillons, j'aime cependant à voir son front toujours gai, son œil brillant, sa figure réjouie au milieu du travail et sous les fardeaux; j'aime cette libre insouciance qui, comptant sur la Providence et sur de bons bras, ne demande au travail que le nécessaire de chaque jour; j'aime, dans l'ouvrier, la forte espérance qui lui fait prendre, jeune encore, une épouse et l'encourage à fonder, tout en comptant sur l'assistance de celui qui a dit: «crescite et multiplicamini», des familles qui font honneur à notre pays.

Mais si cette jeunesse est belle et se fortifie dans le travail, elle s'ennuie et se fourvoie dans les jours de congé et dans les loisirs que lui laissent les jours consacrés au Seigneur.

Chaque dimanche, vous pouvez voir, dans nos villes et nos grands villages, des groupes de jeunes gens se promener en flânant sur les trottoirs, ne sachant que faire, où porter leurs pas et souvent aussi, pour passer le temps, boire et s'enivrer.

— Mais que voulez-vous qu'on y fasse?

— C'est très simple! Il faut amuser ces jeunes gens; il faut leur donner une récréation qui les occupe. Quand la jeunesse n'est pas occupée, elle se gâte!

— Oui, mais enfin ce moyen nouveau de les amuser, quel est-il?

— Il est bien facile, et peut-être nouveau pour quelques paroisses, mais, depuis longtemps, il a été employé avec succès dans plusieurs centres.

C'est de grouper la jeunesse ouvrière en cercle, sous une direction éclairée.

Messeieurs les curés, dans les paroisses, et surtout messeieurs les vicaires trouveraient là une œuvre de zèle admirable et qui leur apporterait certes de grandes consolations.

Il ne manque pas aussi, dans nos paroisses, de jeunes médecins, de jeunes avocats, pour appuyer MM. les curés et les vicaires, qui trouveraient à partager dans cette œuvre leurs juvéniles enthousiasmes, leurs patriotiques aspirations et qui certes ne verraient que s'augmenter ainsi leur réputation et leur clientèle en même temps que leurs mérites.

Quelques apôtres dévoués se mettent en tête de l'entreprise; ils font part de leur projet aux principaux citoyens de l'endroit et leur demandent quelques secours pécuniaires. Ceux-ci certes ne refusent pas d'encourager une œuvre ayant un si noble but. Une salle ou deux, assez spacieuses, sont louées; tous les jeunes gens de la classe ouvrière sont invités, au prône le dimanche, à se réunir en une petite assemblée où Monsieur le curé et un ou deux autres orateurs expliquent le but du cercle et donnent des encouragements; après on prend les noms des adhérents..... tous les jeunes gens présents, soyez sûrs..... et le cercle est fondé.

Il suffit d'un directeur habile pour le faire fonctionner.

Les jeunes sont généreux: une petite contribution suffira pour ache-

ter et entretenir certains jeux, tels que billard, quilles, cartes, etc; mais il faut surtout un «foot-ball» pour les belles après-midi d'été. On met à la disposition des jeunes un terrain et en avant le «foot-ball»; c'est le jeu des robustes jeunes gens!

Le cercle peut être ouvert tant de fois par semaine, suivant les cas, et le dimanche après-midi, sauf pendant les vêpres.

Afin de joindre l'utile à l'agréable, quoi de plus facile que de donner de temps à autre de petites conférences. Une fois c'est Monsieur le curé ou Monsieur le vicaire qui parle familièrement aux jeunes gens de leurs devoirs de chrétiens; une autre fois c'est un laïque qui développe, tout en cultivant la gaieté, un point de connaissances civiques, et ainsi de suite.

Un point capital, c'est qu'il faut que le Directeur soit gai; qu'il n'y ait pas trop de gêne entre lui et les jeunes; qu'il y aille le premier pour les jeux et pour les amusements.

En résumé; rire, fumer, causer, jouer, raconter les vieilles histoires et chanter les vieilles chansons de nos aïeux, tout en recevant de temps en temps des leçons sur la vie de chrétien et de vrai citoyen, voilà tout le programme? Un peu de dévouement et beaucoup d'habileté, voilà la clef du succès.

Que les jeunes gens, et aussi les hommes qui sont instruits aillent parfois encourager cette intéressante et noble classe de notre jeunesse et ce rapprochement sera un bien pour les uns et pour les autres.

Le seul danger de ces cercles serait s'ils venaient à tomber sous une direction négligente ou mauvaise, mais dans chaque paroisse il ne manque pas de directeurs pleins d'ambition pour faire le bien et ayant des principes droits, il ne faut qu'un petit effort pour se décider.

Puissent ces quelques lignes produire cet effet.

Allons en avant, au nom du Christ qui aime les jeunes!

REMOUEUR.

VOL

Nous lisons dans le Hearst Boston American à la date du 29 mars; ce qui suit:

La police de Boston a reçu de St-Paul, Minn l'information que Thomas J. Wainwright, un résident de cette ville est recherché dans cette cité pour gigantesque vol dont le docteur Josué Pinault, le célèbre chirurgien Canadien-français, a été la victime, au montant de \$110,000. Le vrai nom de Wainwright est Albert W. Bartlett, fils d'un greffier des cours de justice à Newbury port, et ex-associé de Rudolph C. Surbridge avocat de Boston, actuellement fugitif de la justice.

La police de Boston a un mandat d'arrestation contre Wainwright sous accusation de faux.

Le docteur Pinault avait engagé Wainwright pour prendre soin de sa propriété pendant que lui-même était en voyage.

De retour chez lui, il y a une couple de semaines, le docteur constata, en même temps que le départ de Wainwright, le vol de pièces d'argenterie et d'or d'une valeur de \$10,000.

Ce n'est que mardi de semaine que le docteur découvrit que les coupons de stocks et autres valeurs au montant de 100,000. avaient été enlevés de sa voûte de sûreté.

Le Dr Pinault dont il est question ci-dessus est notre ami, le Dr. N. J. Pinault, un enfant de Rimouski établi aux Etats Unis depuis de nombreuses années.

Nous venons d'apprendre que le voleur a été arrêté, et nous espérons que le docteur pourra rentrer dans ses fonds.

A VENDRE

Le magnifique HOTEL ST-GERMAIN, réparé et meublé à neuf, il y a environ un an, est à vendre. Cet hôtel est avantageusement connu du public voyageur, il possède 24 bonnes chambres, il est muni de toute les améliorations modernes, etc. Vendu à très bonnes conditions. S'adresser au propriétaire, M. Fra. Bertrand, Rimouski. 49 1-f

SEANCE MEDICALE DU GOLFE

Les médecins des districts de Rimouski Bonaventure et Gaspé sont instamment priés de se réunir, au palais de justice de Rimouski, lundi, le 16 avril courant, à 10 hrs a. m.

(Par ordre)
JOSEPH GAUVREAU,
le Secrétaire.

Ste-Flavie Station

Avril, 4.—A l'assemblée des actionnaires de « La compagnie Commerciale de Ste-Flavie Station », pour la réorganisation, élection d'un nouveau bureau de direction, et toutes autres affaires, il sera fortement question d'établir une « fonderie » sur le terrain de M. Nap. Aubin. Il serait facile de faire souscrire des parts-actions pour une industrie de ce genre à Mont-Joli. Des propositions ont déjà été faites par un homme habile dans ce genre d'industrie.

Cette industrie aurait certainement tout l'encouragement des marchands de notre paroisse, qui, naturellement, ne pouvaient encourager une affaire commerciale. Plusieurs capitalistes ont laissé voir leur intention de souscrire des parts actions pour cette industrie.

Ce serait sans doute une aubaine pour notre village, car semblable établissement amènerait beaucoup de main d'œuvre et serait certainement appelé à devenir très progressive en ce centre avantageux où il serait placé.

— La Cie de Téléphone Bellechasse est à faire des réparations dans notre village de manière à donner toute la satisfaction possible à ses nombreux abonnés.

GRAND METIS

Avril, 2.— La goélette « Marie-Augustine », Capt. Jos. Miller, est arrivée ici avec 18 passagers venant de Manicouagan, où ils ont durant cet hiver, travaillé dans les chantiers de Dobell, B. & Cie, Côte nord.

— La requête de M. Paul Dubé, demandant à fournir l'électricité dans notre village a été acceptée par le Conseil de St-Octave de Metis, aujourd'hui.

— M. P. H. A. Caron, juge de paix Provincial, était ici dimanche dernier pour affaires importantes.

— Le Rév. M. Ulfanc St-Laurent rend de grands services comme assistant, à M. le Grand-Vicaire Langis curé de notre paroisse.

— Vu la difficulté de trouver une institutrice modèle pour notre école, plusieurs contribuables désireraient avoir des religieuses enseignantes.

NOTES LOCALES

— M. Ern. Lepage, de Cap Chat, était chez son beau frère Germain Lepage, mercredi.

— M. Samuel Côté, et Mme et Mlle Régina Côté sont de retour à Rimouski, après avoir passé l'hiver à Montréal.

— M. F. Poulin, commerçant en fourrures, est parti, mardi dernier, pour la côte nord. Dans l'intérêt de son commerce, il se rendra jusqu'à Mingan et sera de retour dans un mois. Bon voyage et heureux retour.

— Nos sincères félicitations au Dr Bouillon, maire du village de Matane, qui vient d'être élu préfet de la division No. 2 du comté de Rimouski.

— Une clef de boîte de bureau de poste a été perdue, si on la retrouve on voudra bien la remettre au maître de poste et elle sera reçue avec reconnaissance.

— Monsieur Joseph Caron est allé se fixer à Campbellton, comme barbier.

Pointe-au-Pere

Avril 6.—Monsieur le maire McWilliams et sa demoiselle sont, depuis quelques jours, de retour de leur voyage aux Antilles. Sous tous les rapports le voyage a été excellent.

— Monsieur l'ingénieur Tremblay était ici mardi dernier, pour inspecter les travaux publics faits ici par le Gouvernement Fédéral. Les travaux devront reprendre bientôt.

PHARMACIE ST-GERMAIN
MEDICAMENTS PURS

Nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour remercier Messieurs les médecins de l'encouragement donné jusqu'ici à la Pharmacie St-Germain, et annoncer que nous aurons constamment en stock : PRODUITS CHIMIQUES et PHARMACEUTIQUES de toutes sortes, à des

PRIX TRES MODERES

Huiles d'Olives, de Castor, de Foie de } Parfaitement pures,
Morue, de Chien de mer, de Marsouin } Strictement garanties.

On trouvera toujours à la Pharmacie St-Germain ou au DEPOT DE MEDICINES BREVETES :

Les préparations les plus récentes et les plus recommandables. SPECIALITE : Parfumeries, Savons de Toilette, Teintures pour cheveux et la barbe. Préparations pour en prévenir et empêcher la chute. Messieurs les Barbiers y trouveront un assortiment complet des préparations en usage dans leurs ateliers.

Commandes par la poste soigneusement et promptement remplies.

Les marchandises commandées par les médecins résidant en dehors de la ville seront empaquetées et livrées aux agents d'Express ou Freight sans frais.

LES NOUVEAUTES DE LA SAISON SONT ARRIVEES

Et la QUALITE aussi bien que la QUANTITE ne laissent rien à désirer.

MESDAMES, avant de faire vos achats, venez examiner notre grand assortiment

Dans les Etoffes et Draps à costumes, à robes, à manteaux, à matinées, etc. Dans les étoffes et draps manufacturés, tels que : costumes, manteaux, jupes, matinées, etc;

Nous avons les couleurs les plus nouvelles, les ETOFFES et les PATRONS les mieux choisis.

MESSIEURS, si vous avez besoin de HARDES FAITES, de première classe, nous avons à vous offrir ce qu'il y a de plus chic, provenant des meilleures manufactures canadiennes, anglaises, françaises et américaines.

Nous avons aussi les marchandises, à la verge. Aussi : chapeaux et cravates dans les derniers goûts. Le département des chaussures pour hommes, femmes et enfants est au grand complet.

Nous garantissons satisfaction sous tous les rapports, et nous reprenons les marchandises qui ne conviennent pas, ou nous remboursons l'argent.

Nous achetons les pelleteries vertes et nous payons les plus haut prix du marché.

S. FISHER
RIMOUSKI, P. Q.

LA BANQUE MOLSON

INCORPOREE 1855

Capital versé, \$3,000,000

Fonds de Réserve, 3,000,000

Ste-Flavie Station, Qué.

Toutes affaires de Banque transigées à cette succursale.

Nous acceptons à un minimum de UNE PIASTRE, tous les DÉPÔTS D'ÉPARGNE, sur lesquels, le taux le plus élevé d'intérêt sera payé.

J. A. O. R. MARCHAND, Comptable. J. A. GUILMET, Gérant.

INCENDIE

Mercredi après midi le feu s'est déclaré au phare de la Pointe au Père et, avant qu'il ait pu être contrôlé, y a causé des dommages assez considérables. Le bureau de l'établissement a été presque complètement détruit. Nous regrettons d'apprendre que notre ami M. McWilliams a, dans cette circonstance subi des pertes assez considérables.

AVIS

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

M. Ph. LAROCHE, vient d'acheter de M. Alph. Gagné, son étal de boucher, situé sur l'avenue de la cathédrale. M. Larouche est à faire faire d'importantes améliorations à cet établissement, qui sera ouvert dans le courant de ce mois.

Nous annonçons prochainement la date. M. Larouche so l'icite respectueusement le patronage de la clientèle de M. Gagné, ses anciennes pratiques et le public en général.

Ph. LAROCHE
BOUCHER

Avenue de la Cathédrale, RIMOUSKI N.-B.—Tous ceux qui ont de bons animaux pour la boucherie à vendre, pourront s'adresser à M. Larouche, par téléphone ou autrement, et les plus hauts prix seront payés. ARGENT COMPTANT.

POSITION DEMANDÉE

Un homme ayant plusieurs années d'expérience dans les briqueteries, sachant cuire la brique, pouvant fournir de bonnes recommandations, désire un emploi. S'adresser à l'Imprimerie générale de Rimouski. 49 1-1

UN JEUNE HOMME, capable de bien conduire une tannerie, désire un emploi dans cette ligne. S'adresser à M. ALFRED LERPAGE, Ste-Anne des Monts. 50 1-1

SOUSSIONS DEMANDÉES

La Municipalité scolaire de St Donat demande jusqu'à vendredi le 20 avril 1906, des soumissions pour la construction d'une maison d'école, près de l'église, maison de 38x31 pieds à l'extérieur avec un hangar et annexe de 12x12 pieds avec latrines. On peut consulter les plans et devis au bureau du secrétaire-trésorier. Le contracteur devra fournir à la corporation scolaire une caution solvable pour assurer et garantir la fidèle exécution des travaux. La corporation scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. (Signé Polycarpe Michaud, Secrétaire-Trésorier.)

AVIS

Est par le présent donné que le sousigné ont acquis de Vital Elzéar Paradis, ourateur à la faillite de Levesque et fils, marchands de Ste Flavie Station (Mont Joli), district de Rimouski, toutes les créances et dettes actives des dite Levesque et fils, insolubles, par un acte passé à Québec devant Jos Allaire, notaire, le 15 mars 1906. Une copie du dit acte a été déposé au bureau du Procureur de la Cour Supérieure du district de Rimouski. Levesque & Cie, marchands, Faisant affaires à Mont Joli.

AVIS

Les actionnaires de la Compagnie Commerciale de Ste-Flavie station sont près d'assister à une assemblée générale de cette compagnie, le 10 avril 1906, à sept hrs p. m. au siège social de la dite Compagnie, dans la bâtisse de Levesque & Cie, village Mont-Joli (Ste-Flavie Station), comté de Matane district de Rimouski. On procédera à la réorganisation de la compagnie, élection d'un nouveau bureau de Direction et la transaction de toutes autres affaires de la compagnie. P. H. A. CARON, Secrétaire-Trésorier. Ste-Flavie Station, 28 mars 1906.

A VENDRE

UN BICYCLE, de la fabrique Cleveland, avec caoutchouc "Dunlop", en très bon ordre, est offert en vente à très bonnes conditions. S'adresser à Ed. Theriault, Palais de justice Rimouski.

DANS CHAQUE FAMILLE CANADIENNE

Il y a place pour un INSTRUMENT DE MUSIQUE de bonne marque



La Compagnie Victoria fournit des instruments de premier choix à Prix Réduits.

Elle accorde des PRIX DE FAVEUR à messieurs les membres du clergé, aux communautés religieuses, aux instituteurs et institutrices.

OCCASIONS : Un piano, deux harmoniums, un typewriter "Empire", de seconde-mains, à Vendre à Sacrifice

Nous avons besoin d'un agent recommandable dans chaque localité.

The Victoria Company

Adressez votre commande à

ARTHUR CHAMBERLAND, RIMOUSKI, P. Q.

Cet espace est réservé par . . .

Couillard, Fils & Cie

Importateurs de Nouveautés

Rue St-Germain, - RIMOUSKI.

PATRONS

BUTTERICK



THE DELINEATOR



ET LE MIROIR DES MODES

EN VENTE CHEZ

J. A. TALBOT
MARCHAND

Ave. de la Cathédrale RIMOUSKI

Les directions des patrons sont rédigées en français.

LE PRINTEMPS!

Comme c'est agréable le printemps! Comme nous sommes à l'aise dans un habit neuf, convenant bien avec la saison!

Nous venons juste au bon moment, vous offrir de belles marchandises, de très beaux habillements, etc., pour le printemps. Notre stock est complètement nouveau et il représente pour \$20,000.00 en marchandises du dernier goût.

TRES JOLIS COSTUMES pour dames; il y en a pour tous les goûts, riches comme pauvres. JUPES, dans les derniers patrons et de toute qualité. MATINEES en soie, en satin, etc., le plus beau et le plus grand choix.

HARDES FAITES! HARDES FAITES! Notre grande spécialité.

TWEEDS, SERGES, DRAPS, CORPS ET CALEÇONS, Etc.

Avec très peu d'argent vous pouvez vous habiller des pieds à la tête, à notre Magasin.

Nous recompensons généreusement

les personnes éloignées qui viennent acheter à notre magasin

En foule donc, au magasin de la

COMPAGNIE AMERICAINE DE MONTREAL

Dans la maison de Mme Veuve P. Drapeau, - RIMOUSKI.

CONFERENCE

Donnée par Monsieur l'avocat Isidore Gagnon, au Palais de Justice de Rimouski, le 4 février 1906

(suite)

Le cimetière Métairie est ni plus ni moins qu'un immense parc avec ses routes de verdure ombrageant de larges promenades, côtoyant de véritables Lacs. Près de l'entrée est le monument de l'armée du Tennessee, sous la forme d'un immense tombeau en terre, et contenant entre autres les restes du général Beauregard. Outre un grand nombre d'autres monuments qui coûtent des fortunes et couvrent les restes de citoyens importants, nous trouvons cette superbe statue du général Confédéré Stonevall Jackson, au sommet du monument de l'armée de Virginie sous lequel ont été déposés les cendres de Jefferson Davis.

Tout en contenant des marbres plus modestes, le vieux cimetière St Louis n'en est pas moins le plus intéressant. C'est le vieux cimetière tel que fait par Bienville, c'est l'endroit où reposent les plus anciennes comme les plus nobles familles créoles. N'ayant que quelques acres de superficie, il est entouré de murs de briques très épais dans lesquels sont percées des rangées de caveaux où l'on dépose les sépulcres. Même à l'intérieur, c'est dans des caveaux et non dans des fosses à l'intérieur de la terre que l'on fait les inhumations, de sorte que le cimetière est comme une cité où chaque mort a sa demeure, le long des allées étroites et tortueuses qu'on y a laissées, formant un vrai dédale où il est souvent difficile de sortir. Tous ces caveaux en marbre dont un grand nombre sont autant de monuments portent des noms français qui nous sont familiers, on y remarque les tombes d'Etienne de Boré, du grand historien Louisianais Gayarre, et l'on remarque assez souvent l'inscription suivante "Mort au champ d'honneur", c'est-à-dire tué en duel".

Il y a deux grands jours à la Nouvelle-Orléans, comme d'ailleurs dans toute la Louisiane. Le mardi gras jour de joie et de fête, puis comme si la réaction faisait loi en sentiment comme en mécanique, il y a aussi le jour de tristesse, le jour des morts; ce jour-là toute la population se répand dans les cimetières pour rendre visite à leurs trépassés et couvrir leur tombe de fleurs. Chacun se fait un devoir de passer par la rue royale ou des ouvriers sont à leur préparer, depuis des semaines, des couronnes et des fleurs que l'on va déposer, avec une piété toute religieuse là où reposent des êtres chers et disparus. Du matin au soir les cimetières sont remplis de ces processions de tout un peuple qui n'a qu'une unique pensée "Les morts". Dans le vieux cimetière St Louis, on orne les tombeaux qui deviennent de véritables autels où flambent des rangées de cierges, et les prêtres catholiques en surplis, avec leurs acolytes, se transportent de tombe en tombe pour y chanter un service quelconque. Cette vieille coutume française s'est répandue chez les autres nationalités.

Maintenant quoique la transition semble un peu brusque, quittons le royaume des morts pour nous transporter dans le domaine des réjouissances et des plaisirs qu'amène le carnaval de la Nouvelle-Orléans.

Le carnaval de la Nouvelle-Orléans est renommé de par le monde entier, et c'est par milliers que de toutes les parties de l'Amérique, on se jette sur la Nouvelle-Orléans pour participer à ces fêtes. Au commencement du siècle, quelques étudiants créoles ont apporté de Paris qui l'a-

vait empruntée à la vieille Rome cette coutume de fêter le mardi gras.

Le carnaval proprement dit, commence le lundi gras où, vers les onze heures du matin, la foule se presse sur la levée pour voir poindre à l'horizon le bateau remontant le missisipi et amenant à la ville "Le roi du plaisir" arrivant de contrées lointaines. Les vaisseaux dans le port ont l'habitude de descendre la rivière pour aller au devant du roi. J'ai eu le plaisir de faire moi-même cette excursion en bateau, et après avoir descendu le Missisipi quelques dix milles environ, nous vîmes poindre un magnifique yacht blanc comme un cygne, courant vers nous et fendait avec audace de sa proue élançée les ondes du fleuve. Immédiatement la cinquantaine de navires venus à la rencontre du roi, se rangea des deux côtés pour laisser passer fièrement au centre le superbe navire sur le pont duquel se tenait le roi vêtu avec pompe, à la Louis XIV, et entouré de sa nombreuse cour, saluant avec leurs chapeaux panachés à droite et à gauche, provoquant des salves d'applaudissements et des cris de bienvenu.

Tous les bateaux remontent alors à la suite du roi, et, sur les deux rives du fleuve, la population accourt pour contempler cette démonstration navale. En entrant dans la ville, toute les sirènes de la flotte lancent dans les airs leurs cris stridents auxquels répondent les sifflets des manufactures et des locomotives. C'est une cacophonie sans pareille qui nous oblige de nous protéger les oreilles. Le roi touche la levée au pied de la rue canal sous les coups de tonnerre des vaisseaux de guerre qui grondent avec furie comme dans une bataille.

Le roi et sa cour sont reçus par le maire de la ville, et montés dans de superbes équipages, ils sont escortés à l'hôtel de ville, au milieu d'une foule grouillante, où le maire délivre au roi sur un coussin de soie les clefs de la ville dont il est désormais le maître. Alors commencent ces processions pompeuses de chars allégoriques dont la conception est toute mythologique, et exécutés avec toute la finesse de l'art, ce qui donne à ces démonstrations un caractère mystique si propre à frapper l'imagination et captiver les regards. C'est ainsi que l'après midi et le soir du lundi gras, on peut voir défiler ces équipages mystérieux formant les processions du roi et de ces vassaux Proteus, Momus et Comus. C'est une véritable furie, surtout le soir à la lueur tremblante des falots qui les escortent, de voir défiler ces séries de chariots, n'étant en vérité que des palais roulants, aux décorations les plus étranges comme les plus pompeuses donnant l'illusion d'un séjour dans les régions du firmament bleu, dans les sphères de l'azur, et des nuages tenus et légers. Ajoutant à cela un fonds d'or semé de diamants et de pierres précieuses sur lequel se pavant des personnages paraissant, dans leurs costumes, des dieux et des déesses de la Fable, respirant de plaisir, de gaieté, d'amour, de volupté et de richesse dont ils sont enivrés et qu'ils semblent vouloir jeter à pleines mains à la foule assoiffée, nous avons une faible idée de ce spectacle qu'on ne peut concevoir parfaitement, sans l'avoir vu de ses yeux, et qui a le mérite de satisfaire, au suprême degré, l'esprit et les yeux des dilettantes.

Permettez-moi de vous citer les titres des chars allégoriques de la procession du roi, au mardi gras

dernier 1905, chacun de ces titres était écrit sur une pancarte en grosses lettres et portée par un piéton précédant chaque char: La reine de l'Idéal, la reine de la folie, la reine de l'éclat, la reine de la cour dorée, la reine des fêtes bruyantes, la reine de l'orgueil, la reine de l'amour, la reine des diamants, la reine de la verdure, la reine du mystère, la reine des cœurs, la reine de la paix, la reine du beau, la reine de la tendresse, la reine des lilas, la reine de la querelle, la reine du chant.

Comme on le voit, voilà autant de thèmes d'autant plus difficiles à broder, que plusieurs d'entre eux paraissent identiques ou du moins très rapprochés, et il faut toute la finesse de conception d'un véritable artiste et une exécution de maître pour composer un char de triomphe digne de chacune de ces reines.

Le lundi gras au soir, la procession se termine par un grand bal, à la salle de manège, en l'honneur du roi vassal Proteus, qui, le lendemain va rendre les hommages au grand souverain le Roi du Carnaval, à l'Opéra Français où se donne le dernier bal auquel assiste la très nombreuse comme la très choisie société de la Nouvelle-Orléans.

(à suivre)



Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à lundi, 23 avril 1906, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un prolongement du quai de l'Hopital de la Quarantaine à la Grosse Ile, comté de Montmagny, province de Québec, lesquelles devront être cachetées, adressées au sousigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour quai, à la Grosse Ile."

On peut consulter les plans et devis au bureau de M. Ch. Desjardins, commis des travaux publics, bâtiment du bureau de poste, Montréal, chez M. A. R. Déary, ingénieur résident, 5 rue du Fort, Québec, ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de trois mille dollars (\$3,000.00) à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera considéré si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GÉLINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 22 mars 1906.

N.B.—Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

F. BERNIER, N. BERNIER, E. BERNIER.

Bernier & Freres

MANUFACTURIERS DE
Portes, Chassis, Moulures de toutes sortes. Découpage et Tournage, une spécialité.

Nous promettons de donner à nos clients une complète satisfaction. Toute commande que l'on voudra bien nous confier recevra une prompt attention.

St-Fabien, Co. Rim.



KING EDWARD HOTEL

9-11, RUE DES JARDINS, QUEBEC.
En face de l'Hotel de Ville
E. LAPOINTE, Prop. JOS. LAPOINTE, Man.

Prix spécial pour les voyageurs, conventions, excursions et touristes. Une visite est sollicitée. Attention spéciale donnée aux familles.

Special rates for travelling clerks, conventions, excursions and tourists. A visit solicited. Special attention given to families.

UN REMEDE AU BON GOUT pour la guérison des Rhumes, Toux, Maladies de Gorge et Bronchites. Un vrai tonique pour les poumons. Prix - - 25c.

La Cie d'Assurance de Rimouski



CONTRE LE FEU

Etablie en 1876
Assurances en force: \$15,000,000.

Assurances prises tant sous le système mutuel que sous celui à prime fixe, à des taux très bas

Bureau - RIMOUSKI, P. Q.

M. RINGUET

MARCHAND
en gros et en détail

Vins importés directement des pays de production.
VIN DE MESSE garanti pur et avec certificat.
Gin Canadien « CROIX ROUGE » en entrepôt et au PRIX DU GROS.
RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI.

JOS. T. CHENARD

Agent-Général pour le District de Québec de la Cie d'Assurance-Vie:

GREAT WEST LIFE,
DE WINNIPEG.

Succursale de Québec:
Batisse, Banque Hochelaga, Québec.

Cette Compagnie Canadienne place dans l'Ouest l'argent de ses assurés à un taux d'intérêt qui surpasse de 2 p. c. le taux des autres Cies.

Résultat: Ses primes sont plus basses et ses profits plus élevés.

Résidence Privée:
217, rue D'Aiguillon - Québec.
Téléphone 821.

La Banque Nationale
BUREAU CHEF, QUEBEC

Capital - - - - - \$1,500,000.00
Réserve et profits indivis - - 583,166.26

DIRECTEURS:
R. AUDETTE, Ecr. Président.
L'Hon. J. A. CHAUVEAU - Vice-Président
V. CHATEAUVERT, N. FORTIER, Ecr.
J. B. LAIBERTE, N. RIOUX, Ecr.
VICTOR LEMIEUX, Ecr.
P. LAFRANCE - - - - - Gérant.
N. LAVOIE - - - - - Inspecteur.

Vingt-neuf succursales dans la province de Québec, une dans Ontario.

Correspondants en France, en Angleterre, à New-York et à Boston.

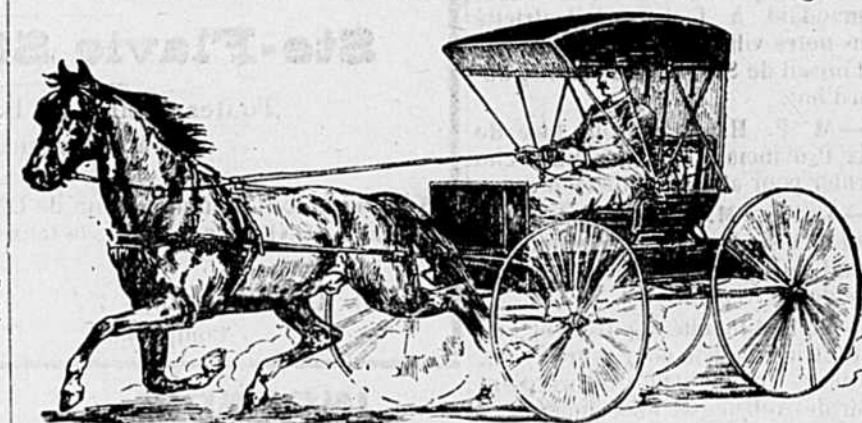
Intérêt de 3 %, payé semi annuellement sur tout dépôt ou département d'épargne.

Nous collectons promptement dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, à des taux modérés.

Nous portons une rigoureuse attention à toutes les affaires qui nous sont confiées.

P. VALLÉE,
Gérant à Rimouski.
22-04.12m

Ne manquez pas de consulter les détails de l'annonce
JOS. LEPAGE,



que nous publierons dans notre prochain numéro.

Aqueducs, Egouts, Eclairage, Ponts, Tramways

CES TRAVAUX SONT EXECUTES
— PAR LE —

Crédit Municipal

1. Pour le compte des Corporations, A prix fixé d'avance, payable en argent ou en obligations (débentures) municipales;
2. En vertu de Concessions (Franchises), Aux frais de la Société, qui se charge de la construction et de l'exploitation des travaux.
3. Pour le compte de Compagnies privées Ou de personnes à qui la Société fournit des plans, devis et estimations et prête une grosse partie des capitaux requis pour la construction.

POUR RENSEIGNEMENTS, PLANS, DEVIS, ESTIMATIONS, CONCESSIONS, EXECUTION, CAPITAUX, s'adresser au

Crédit Municipal Canadien
MONTREAL.

BAUME RHUMAL